

# AVIS AUX MEMBRES



CANADIAN DERIVATIVES  
CLEARING CORPORATION

CORPORATION CANADIENNE DE  
COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS

AVIS AUX MEMBRES  
No. 2002-044  
May 7, 2002

## RAJUSTEMENT DE CONTRAT

### TRIZEHAHN CORPORATION (TZH) Plan d'arrangement

#### DÉTAILS DU PLAN

Par la présente, Bourse de Montréal Inc. et la Corporation canadienne de compensation des produits dérivés (CCCPD) désirent vous informer que lors de leur rencontre du 23 avril 2002, les actionnaires de TrizecHahn ont approuvé une résolution spéciale.

Selon les conditions du plan d'arrangement, les détenteurs d'actions de TrizecHahn ont été invité à choisir d'échanger leurs actions, sur la base d'une pour une, soit contre des actions de Trizec Canada, soit contre des actions ordinaires de Trizec Properties.

**Les actionnaires qui n'ont pas pu effectuer leur choix avant 17 h (heure de Toronto) le 23 avril 2002, échangeront leurs actions Trizec Hahn pour approximativement 89,7% d'actions à droit de vote subalterne de Trizec Canada et 10,3% de Certificats d'échange.**

**Le mercredi 8 mai 2002, la Bourse de Toronto (TSX) inscrira sur une base de vente avant émission ("When issued basis) les actions à droit de vote subalterne de Trizec Canada Inc. (TZC) ainsi que les Certificats d'échange (XTR) de Trizec Properties Inc. Les actions à droit de vote subalterne de TrizecHahn Corporation (TZH) seront retirées de la cote au même moment.**

#### DÉTAILS DU RAJUSTEMENT DE CONTRAT

##### CCCPD - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article B-606, toutes les options sur TZH seront rajustées comme suit:

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** À l'ouverture des marchés le mercredi 8 mai 2002.
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** TZQ.
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** \*Approximativement 89,7 TZC - Actions à droit de vote subalterne de Trizec Canada (100 x 0,897)  
\*Approximativement 10,3 XTR – Certificats d'échange (100 x 0,103)
- **NOUVEAUX CUSIP :** 896874 10 4 (TZC)  
89687P 11 5 (XTR)

\*Bourse de Montréal Inc. et la CCCPD diffuseront une nouvelle circulaire au moment où le nombre exact d'actions sera connu.

## **RÈGLEMENT REPORTÉ**

**LA CCCPD RETARDERA LE RÈGLEMENT DES LEVÉES ET ASSIGNATIONS DES OPTIONS TZQ JUSQU'À CE QUE LA FIN DE LA NÉGOCIATION SUR UNE BASE DE VENTE AVANT ÉMISSION ("WHEN ISSUED BASIS") DE TZC ET XTR SOIT DÉTERMINÉE PAR LA BOURSE DE TORONTO (TSX).**

## **NOTE IMPORTANTE**

Les Certificats d'échange expireront le quatre-vingt-dixième jour suivant l'entrée en vigueur du plan d'arrangement (mercredi 6 août 2002), si cette date n'est pas un jour ouvrable de la Bourse de New York, le premier jour de négociation suivant. Avant l'expiration, les Certificats d'échange donneront à leurs détenteurs les mêmes droits qu'aux détenteurs d'actions ordinaires de Trizec Properties, incluant les droits aux dividendes et, de vote à toutes les réunions des actionnaires de Trizec Properties ou à tout autre moment au cours duquel le vote des actionnaires de Trizec Properties est requis.

Bourse de Montréal Inc. et la CCCPD diffuseront une nouvelle circulaire avant l'expiration des Certificats d'échange afin d'identifier le nouveau livrable suivant l'expiration des Certificats.

## **Bourse de Montréal Inc. – détails du rajustement :**

Il est important de noter qu'à la date d'effet, les ordres «ouverts» pour la classe d'options TZH ne seront pas transférés à la classe TZQ et devront donc être réenregistrés dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Veillez également prendre note qu'aucun nouveau prix de levée ni mois d'expiration ne sera inscrit sur le nouveau symbole TZQ. **De plus, il est de la responsabilité des participants agréés de s'assurer que seules les transactions de FERMETURE soient acceptées sur cette classe d'options (TZQ).**

À l'ouverture du marché le mercredi 8 mai 2002, les séries suivantes seront rajustées comme suit :

<b>Mai 2002 Options sur actions</b>							
<b>ANCIEN SYMBOLE</b>				<b>NOUVEAU SYMBOLE</b>			
<b>Séries mai 2002</b>	<b>Symbole</b>			<b>Séries mai 2002</b>	<b>Symbole</b>		
<b>Prix de levée</b>		<b>Option d'achat</b>	<b>Option de vente</b>	<b>Prix de levée</b>		<b>Option d'achat</b>	<b>Option de vente</b>
20,00 \$	TZH		QD	20,00 \$	TZQ		QD
22,50 \$	TZH	EX	QX	22,50 \$	TZQ	EX	QX
25,00 \$	TZH	EE	QE	25,00 \$	TZQ	EE	QE
27,50 \$	TZH	EY	QY	27,50 \$	TZQ	EY	QY
30,00 \$	TZH	EF		30,00 \$	TZQ	EF	

<b>Juillet 2002 Options sur actions</b>							
<b>ANCIEN SYMBOLE</b>				<b>NOUVEAU SYMBOLE</b>			
<b>Séries juillet 2002</b>	<b>Symbole</b>			<b>Séries juillet 2002</b>	<b>Symbole</b>		
<b>Prix de levée</b>		<b>Option d'achat</b>	<b>Option de vente</b>	<b>Prix de levée</b>		<b>Option d'achat</b>	<b>Option de vente</b>
22,50 \$	TZH	GX	SX	22,50 \$	TZQ	GX	SX
25,00 \$	TZH	GE	SE	25,00 \$	TZQ	GE	SE
27,50 \$	TZH	GY	SY	27,50 \$	TZQ	GY	SY

<b>Octobre 2002 Options sur actions</b>							
<b>ANCIEN SYMBOLE</b>				<b>NOUVEAU SYMBOLE</b>			
<b>Séries octobre 2002</b>	<b>Symbole</b>			<b>Séries octobre 2002</b>	<b>Symbole</b>		
<b>Prix de levée</b>		<b>Option d'achat</b>	<b>Option de vente</b>	<b>Prix de levée</b>		<b>Option d'achat</b>	<b>Option de vente</b>
20,00 \$	TZH		VD	20,00 \$	TZQ		VD
22,50 \$	TZH	JX	VX	22,50 \$	TZQ	JX	VX
25,00 \$	TZH	JE	VE	25,00 \$	TZQ	JE	VE
27,50 \$	TZH	JY	VY	27,50 \$	TZQ	JY	VY
30,00 \$	TZH	JF		30,00 \$	TZQ	JF	

Les modifications susmentionnées sont basées sur les informations disponibles à ce jour. La décision de modifier toute information peut être sujette à changement d'ici la date d'inscription de TZQ.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CATÉGORIE SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

De plus amples informations vous seront communiquées par Bourse de Montréal Inc. et la CCCPD une fois que la fin de la négociation sur une base de vente avant émission ("When issued basis") de TZC et XTR soit déterminée par la Bourse de Toronto (TSX).

Michel Favreau  
Premier vice-président  
et Chef de la compensation